

Nouveaux habitants : faites-vous connaître

Vous venez d'emménager à Sannois ? Contactez le cabinet du maire !



Si vous venez d'emménager à Sannois, faites-vous connaître avant le 31 octobre auprès du cabinet du maire en indiquant votre nom et vos coordonnées (adresse, mail, téléphone). Vous serez conviés courant novembre en mairie afin de rencontrer le maire et les élus lors d'une réception d'accueil des nouveaux habitants.

Cabinet du maire

Hôtel de ville
Place du Général Leclerc
4ème étage
95110
Sannois
Tél. 01 39 98 21 47/21 14

Permanence de M. le Maire le jeudi de 17h à 18h30 sur rendez-vous.

Pour rencontrer les adjoints au maire en fonction de leur délégation, il vous suffit de prendre rendez-vous en appelant le secrétariat du cabinet tous les matins entre 10h et 12h.

Infos pratiques

Le cabinet du maire répondra aux appels téléphoniques uniquement le matin.